

## PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 13 février 2017 à 19 H 00

Nombre de membres en exercice : 29

Présents : 18

Procurations : 9

Absents : 2

Date convocation et affichage : 7/02/2017

L'an deux mille dix-sept, le treize février à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, en nombre prescrit par la Loi.

### **Membres présents :**

Renaud Calvat, Maire,

Magali Nazet Marson, Michel Combettes, Christine Baudouin, Laurent Puigsegur, Jacqueline Vidal, Gaby Moulin, Adjointes.

Ghislaine Toupain, Marie-France Bonnet, Nachida Bourouiba, Jacques Daures, Bella Debono, Patrick Azéma, Jean-Michel Caritey, Christine Delage, Robert Trinquier, Jean-Pierre Lopez, Richard Huméry, Conseillers Municipaux.

### **Membres représentés :**

Sabine Perrier Bonnet	pouvoir à Christine Baudouin
André Miral	pouvoir à Michel Combettes
Thierry Ruf	pouvoir à Jacqueline Vidal
Nathalie Mallet Poujol	pouvoir à Bella Debono
Nicolas Jourdan	pouvoir à Patrick Azéma
Etienne Gaïor	pouvoir à Magali Nazet Marson
Bernard Dupin	pouvoir à Jacques Daures
Juliette Hammel	pouvoir à Robert trinquier
Claudine Goulon	pouvoir à Renaud Calvat

**Membres absents :** Emmanuel Gaillac, Alexandra Di Frenna

**Secrétaire de séance :** Renaud Calvat, Maire, propose la candidature de Madame Magali Nazet-Marson  
**VOTE A L'UNANIMITE.**

## Procès-verbal de la séance du 26 septembre 2016 et du 28 novembre 2016

**Renald Calvat, Maire**, demande si les membres du Conseil ont des remarques à formuler au sujet du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2016 (amendé) et celui du 28 novembre 2016.

Procès-verbal du 28 novembre 2016 :

**Richard Huméry** demande la modification d'une phrase dans l'affaire n°10 et souhaite que soit inscrit :  
« *Richard Huméry souligne que les tarifs de l'acte médical sont plus élevés que ceux des services médicaux spécialisés* ».

**Jean-Pierre Lopez** demande le rajout d'une information dans l'affaire n°10 et souhaite que soit inscrit :  
« *Renald Calvat, Maire, répond que la dépense en 2016 a été de 2 257,90 € et que le coût supplémentaire est estimé à 1500 euros pour l'année 2017* ».

**VOTE A L'UNANIMITE.**

### Information :

**Renald Calvat, Maire**, informe les membres du Conseil municipal du décès d'Emile Batigne, Conseiller municipal de Jacou pendant 3 mandats successifs entre 1995 et 2014. Il précise que ses obsèques auront lieu le mercredi 15 février à 11h30 à Grammont.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir respecter une minute de silence afin de lui rendre hommage.

**Renald Calvat, Maire**, donne lecture des décisions prises dans le cadre des dispositions de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales :

- 25 NOVEMBRE 2016 - ADOPTION CONTRAT ADISTA - INTERCONNEXION FIBRE OPTIQUE
- 28 NOVEMBRE 2016 - ANNULE ET REMPLACE LA DECISION DU 25 NOVEMBRE 2016 - ADOPTION CONTRAT INTERCONNEXION DE SITES EN FIBRE OPTIQUE - 10 MBS
- 29 NOVEMBRE 2016 - FORMATION COMPLETE AU LOGICIEL CONCERTO OPUS PETITE ENFANCE - COMPTE FAMILLE
- 30 NOVEMBRE 2016 - MODIFICATION 2 MARCHE TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE BOUDE - PHASE II CONCERNANT LE LOT 3 - CLOISONS DOUBLAGES FAUX PLAFONDS ISOLATION
- 1ER DECEMBRE 2016 - ADOPTION D'UNE CONVENTION D'ASSISTANCE JURIDIQUE ET DE REPRESENTATION EN JUSTICE
- 6 DECEMBRE 2016 - ANNULE ET REMPLACE LA DECISION DU 30 NOVEMBRE 2016 - ADOPTION DE LA MODIFICATION N°2 AU MARCHE DE TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE GABRIEL BOUDE - PHASE II CONCERNANT LE LOT 3 - CLOISONS DOUBLAGES FAUX PLAFONDS ISOLATION
- 15 DECEMBRE 2016 - CONTRAT DE MAINTENANCE TRIBUNE TELESCOPIQUE DE LA SALLE DE SPECTACLE LA PASSERELLE
- 27 DECEMBRE 2016 - ADOPTION MARCHE TRAVAUX BOUDE - 2NDE CONSULTATION SOLS SOUPLES
- 04 JANVIER 2017 - ADOPTION MARCHE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT MODULAIRE SIMPLE A L'ECOLE T. PAUTES - CABANE ANIM'

- 17 JANVIER 2017 - ADJONCTION DE DEUX POSTES IP - SALLE G.BOUDE
- 23 JANVIER 2017 - ACQUISITION ET INSTALLATION DE 7 VIDEO-PROJECTEURS INTERACTIFS POUR L'ECOLE ELEMENTAIRE CONDORCET
- 25 JANVIER 2017 - VENTE D'UN VEHICULE D'OCCASION
- 26 JANVIER 2017 - MODIFICATION MARCHE VIP 2014-09FS AVENANT DE TRANSFERT - CHANGEMENT DE TITULAIRE
- 26 JANVIER 2017 - PRESTATION DE VITRIFICATION DU PARQUET DE LA SALLE DE DANSE DU BATIMENT MUNICIPAL GABRIEL BOUDE
- 1ER FEVRIER 2017 - AVENANT n°1 AU MARCHE D'ENTRETIEN DES TERRAINS DE RUGBY DU PARC DE BOCAUD
- 6 FEVRIER 2017 - ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE REUTILISATION DU CHÂTEAU DE BOCAUD ET DE SES ABORDS

**Renaud Calvat, Maire,** annonce que l'ordre du jour comporte **1 affaire.**

## ***AMENAGEMENT***

---

### **1. AMENAGEMENT D'UNE « TRAME BLEUE ET VERTE »**

*Rapporteur : Jacques Daures*

Dans le cadre de l'aménagement de ses espaces naturels et dans le respect de son Agenda 21, la commune de Jacou souhaite s'engager dans une démarche de création d'une « trame bleue et verte » située au bord du ruisseau de la Mayre, entre le collège Pierre Mendès France et la rue Antoine Blanchemain.

Cette voie arborée sera ouverte à tous les usagers non motorisés et constituera un espace récréatif et sécurisé pour les personnes à mobilité réduite, les piétons, les cyclistes, les rollers, etc.

Plusieurs aménagements seront ainsi réalisés :

- consolidation des berges de la Mayre,
- plantation d'arbres tout au long du parcours,
- réalisation d'un cheminement piétonnier accessible aux personnes à mobilité réduite,
- installation d'une aire de repos et de pique-nique (bancs, tables),
- implantation de panneaux pédagogiques pour valoriser la faune et la flore.

Le montant du projet est estimé à 64 400 euros HT.

Afin d'aider la commune de Jacou à la réalisation de ce projet à destination de tous les Jacoumards, dans le respect des exigences d'accessibilité, Madame Fanny Dombre Coste, députée de la 3<sup>e</sup> circonscription de l'Hérault, souhaite attribuer une subvention de 10 000 euros au titre de sa réserve parlementaire.

Au regard des formalités administratives liées à ce type d'aide financière, soumises à l'examen du ministère de l'intérieur, il convient de délibérer avant le lundi 20 février 2017.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la demande de subvention auprès de Madame Fanny Dombre Coste, députée de la 3e circonscription de l'Hérault, au titre de la réserve parlementaire 2017,
- D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'établissement de ce dossier.

**Renaud Calvat, Maire**, remercie Jacques Daures, Conseiller municipal délégué aux espaces naturels et Bertrand Blanc, responsable du service des espaces verts de la commune.

Des études préalables ont en effet été réalisées avec différents partenaires, notamment un groupe d'étudiants du Master 2 « Gestion des territoires et développement local » de l'Université Paul Valéry.

**Renaud Calvat, Maire**, rappelle qu'un premier projet avait été estimé à 50 000 euros HT. Toutefois, celui-ci n'incluait pas les exigences et normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Après concertation avec Madame Nait, membre de la commission d'accessibilité de la commune, les évolutions du projet portent le montant à 64 400 euros HT.

**Renaud Calvat, Maire**, remercie Fanny Dombre Coste, députée de la 3e circonscription de l'Hérault, pour son soutien financier à hauteur de 10 000 euros.

**Jean-Pierre Lopez** demande si Fanny Dombre Coste a déjà aidé la commune sur d'autres projets ?

**Renaud Calvat, Maire**, répond que la députée de la 3<sup>e</sup> circonscription a subventionné le projet d'extension du skate-park à côté du collège, pour un montant de 10 000 euros. De plus, cette dernière soutient certaines associations de Jacou (club de rugby, association Caravane...).

**Renaud Calvat, Maire**, remercie également Henri Cabanel, Sénateur de l'Hérault, qui a contribué à financer l'aire de jeu multigénérationnelle dans le bois de Las Bouzigues, pour un montant de 10 000 euros.

**Le Conseil municipal est invité à délibérer.**

**Affaire adoptée A L'UNANIMITÉ**

\*\*\*

Levée de la séance à 19h20